

Description

Le constructeur ou la constructrice métallique fabriquent et montent les différentes parties métalliques d'un bâtiment (immeubles ou locaux commerciaux): façades, charpentes métalliques, fenêtres, portes, balustrades, escaliers, grillages et autres ouvrages forgés. Tous les profilés et les pièces (parfois de taille imposante) sont usinés sur mesure à l'atelier avant d'être transportés et montés sur le chantier.

Les constructeurs métalliques réparent et procèdent aussi au remplacement partiel ou total d'œuvres métalliques détériorées. La nature de leur travail dépend de la spécialité de l'entreprise qui les emploie: construction métallique, travaux de forge ou charpente métallique.

Leurs principales activités consistent à:

A l'atelier

- lire le plan de l'ouvrage à exécuter;
- choisir le type de métal (acier, aluminium, alliages) et les pièces métalliques conformément aux dessins et données fournis par le bureau technique (profil, section);
- prendre les mesures avec précision, tracer les repères;
- tenir compte des tolérances requises;
- débiter les plaques, les tôles et les barres, fraiser, percer, cisailer, entailler, limer, meuler;
- utiliser des centres d'usinage assistés par ordinateur, capables de débiter et d'usiner des profilés;
- manier des machines portatives;
- assembler les différents éléments par soudage et vissage;
- monter les poignées, serrures et autres ferrements; poser les joints;
- traiter les surfaces à la peinture antirouille;
- entretenir les outils et le matériel;

Sur le chantier

- monter les éléments de la structure, hisser les pièces de grande dimension à l'aide d'un palan ou d'une grue;
- ajuster et fixer par boulonnage ou par soudage;
- poser les portes et fenêtres, fixer les balustrades et autres éléments de façade.

Environnement de travail

Le constructeur ou la constructrice métallique font partie d'une équipe et exécutent des travaux polyvalents, tant à l'atelier que sur les lieux de montage. Certaines opérations comportent des dangers et sont bruyantes. Elles nécessitent le port d'un équipement de protection (lunettes, casque, chaussures renforcées, etc.). Sur les chantiers, les constructeurs métalliques sont tributaires des conditions météorologiques et doivent coordonner leurs activités avec celles des autres professionnels du bâtiment.

Formation

La formation de constructeur ou de constructrice métallique s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps dans l'une des orientations suivantes: construction métallique; travaux de forge; charpente métallique.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise spécialisée;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (40 jours sur 4 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique à Genève.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de constructeur ou de constructrice métallique, avec mention de l'orientation.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Enseignement professionnel:- calcul professionnel- connaissances spécialisées- connaissances des matériaux- dessin professionnel	800
Culture générale	480
Gymnastique et sport	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Absence de vertige
- Résistance physique
- Aptitude pour le calcul
- Bonne représentation spatiale
- Capacité à supporter les bruits
- Aptitude à travailler en équipe

Perspectives professionnelles

La plupart des constructeurs et des constructrices métalliques exercent leurs activités dans le domaine du bâtiment, de l'industrie mécanique, dans le façonnage et la transformation des métaux et dans la construction de véhicules. D'autres développent leur créativité et leur sens esthétique en se dirigeant vers la ferronnerie d'art, l'agencement de vitrines et de lieux d'exposition. Après quelques années de pratique, les constructeurs et les constructrices métalliques peuvent devenir chef-fe d'atelier et de montage ou s'installer à leur propre compte.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 21; GE: 7; JU: 3; NE: 9; VD: 29; VS: 16.

Perfectionnement

Les constructeurs métalliques peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de spécialisation organisés par les associations professionnelles;
- apprentissage complémentaire de dessinateur-trice constructeur-trice sur métal, 2 ans;
- diplôme de spécialiste international-e en soudage, 8 semaines, en emploi, Yverdon-les-Bains;
- brevet fédéral de chef-fe d'atelier et de montage en construction métallique, 2,5 ans en emploi, Tolochenaz;
- diplôme fédéral de maître-sse constructeur-trice métallique, 2,5 ans en emploi, Tolochenaz;
- diplôme de technicien-ne ES en construction métallique, 2,5 ans à plein temps, Bâle (enseignement en allemand);
- Bachelor of Science HES en technique des bâtiments, 4 ans à temps partiel, Genève;
- Bachelor of Science HES en génie mécanique, 3 ans à plein temps, Fribourg, Genève.
- Bachelor of Science HES en génie civil, 3 ans à plein temps, Fribourg, Genève;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-constructeur métallique AFP/Aide-constructrice métallique AFP
- Constructeur d'appareils industriels CFC/Constructrice d'appareils industriels CFC
- Dessinateur-constructeur sur métal CFC/Dessinatrice-constructrice sur métal CFC
- Ferblantier CFC/Ferblantière CFC
- Maréchal-ferrant CFC/Maréchale-ferrante CFC

Adresses

AM Suisse - Metaltec Suisse
Seestrasse 105
8002 Zurich
Tél.: 044 285 77 77
<http://www.metaltecsuisse.ch/fr>
<http://www.metal-et-toi.ch>

Centre de formation professionnelle Construction (CFPC)
CFPC-Jonction
Filière Métallurgie du bâtiment
Courrier: Ch. Gérard-de-Ternier 18
Av. de la Jonction 10
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 388 85 80
<http://edu.ge.ch/site/cfpc>